

## ***Et si on commençait 2023 au Cabaret !***

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale de la région Bretagne (SRIAS) a le plaisir de vous proposer une soirée Cabaret : 3 lieux magiques vous sont proposés, mais une seule inscription possible sur 1 des sites.

Cette soirée (repas + soirée cabaret) n'est proposée qu'au Adulte.

Aucun enfant, jeune ne sont acceptés. Une pièce d'identité peut être demandé à l'entrée

La **participation** est de **15 € par personne**. Le reste est facturé à la SRIAS.

L'**inscription** se fait **UNIQUEMENT** en ligne : **3 lieux au choix**

Attention, le règlement, **par chèque**, doit être **envoyé à l'adresse du cabaret de votre choix : "Opération SRIAS cabaret "**.

Vous trouverez les éléments en fin d'inscription.

\*Obligatoire

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 décembre 2022, minuit.**



1.

Avez-vous déjà participé à un événement (Journée ou week-end culturel(le), Soirée Cabaret, etc...) proposé par la SRIAS Bretagne :

Une seule réponse possible.

- 2020
- 2021
- 2022

2.

Ministère d'appartenance \* :

Une seule réponse possible.

- 206
- 207
- 208
- 209
- 210
- 216
- 221
- 223
- 256
- 470
- 501
- 540

- 550
- 877
- 878
- 881
- Autre code ministériel
- Retraité.e

3.

Si retraité.e, préciser le ministère :

4.

Si autre code ministériel, merci de préciser :

5.

Département de résidence \* :

Une seule réponse possible.

- 22
- 29
- 35
- 56

6.

NOM de l'agent demandeur \*

7.

Prénom de l'agent demandeur \*

8.

Adresse postale complète de l'agent demandeur : \*

9.

Mail professionnel de l'agent demandeur \*

10.

Mail personnel de l'agent demandeur \*

11.

Téléphone de l'agent demandeur \*

12.

Nom du ou de la conjoint.e :

13.

Prénom du ou de la conjoint.e :

14.

Vous, votre conjoint, êtes-vous porteur de handicap ?

Une seule réponse possible.

- non
- oui

15.

si oui Merci de préciser :

Tarif de la journée et nombre de personnes concernées : 15 € (repas et soirée comprise) le transport reste à la charge de l'agent

16.

Nombre de personnes

\*Une seule réponse possible.

- 1
- 2

17.

Total en Euros : \*

**Choix du cabaret \* :**

18.

Une seule réponse possible.

- cabaret muzillac (56) le vendredi 27 Janvier 2023
- cabaret moustache Nouvoitou (35) : le samedi 28 Janvier 2023
- cabaret locmaria plouzané (29) le samedi 28 janvier 2023

### **RÈGLEMENT PAR CHÈQUE, établi à l'ordre du Cabaret de votre choix**

Je demande à aller au :

- cabaret moustache, Chèque à l'ordre de Cabaret Moustache
- cabaret de Locmaria Plouzané, chèque) l'ordre de cabaret club
- cabaret de Muzillac, chèque à l'ordre de Breizh ce (attention pas besoin de prendre de carte Breizh)

### **Merci de votre inscription**

**Le règlement, par chèque, et votre dernier bulletin de salaire / pension sont à envoyer à l'adresse en fonction de votre choix de spectacle :**

#### **"opération tous au cabaret avec la SRIAS Bretagne"**

- 1- Spectacle dans le 35 : Cabaret Moustache 7 Parc d'Activités de l'Ecotay, 35410 Nouvoitou
- 2 - Spectacle dans le 56 : Breizh CE Rue Louis Pasteur Bâtiment Nominoé, 35290 Saint-Méen le-Grand
- 3- Spectacle dans le 29 : le grill du cabaret 2460 route du conquet-29280 locmaria -Plouzané

Sur l'affiche, il est marqué :

« Dossier complet = règlement + bulletin de salaire/pension + formulaire inscription validé »  
Formulaire validé veut dire s'assurer que vous avez bien validé jusqu'au bout votre demande.

**Vous n'avez pas réussi d'inscription en ligne, merci de joindre à votre envoi celui ci**

**NB :** Une commission d'attribution aura lieu début janvier 2023.

Seul les dossiers complets (bulletin de salaire et chèque) déposés avant le 17 décembre (cachet de la poste faisant foi) seront étudiés.

Si vous souhaitez payer par chèque vacances, merci de faire un chèque en indiquant au verso " chèques vacances" si vous êtes retenu, la substitution se fera le jour du spectacle.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 décembre 2022, minuit.**